

Réduction des déchets verts

L'objectif est de réduire la collecte des déchets verts qui ont un coût très conséquent pour le SMECTOM à qui la délégation de compétence a été confiée.



Cela a été marqué par la demande d'une participation annuelle de 33 € pour le bac destiné aux déchets verts.

Quelques chiffres concernant Prayols : environ 400 habitants pour presque 160 foyers. 15 foyers sont équipés en composteurs individuels et 35 sont abonnés au service de bacs à déchets verts. Enfin, une dizaine d'appels ont été comptabilisés pour un enlèvement de déchets par grappin.



Il est rappelé que les déchets verts ne peuvent être entreposés n'importe où et surtout pas en bordure des berges de la rivière. Le brûlage des végétaux n'est pas autorisé.

Aussi la commune s'est positionnée parmi les communes pilotes, ce qui nous permet de bénéficier gracieusement cette année d'un service mis en place par le SMECTOM : installation d'un kiosque à broyat. C'est une zone temporaire de dépôt de branchages mise à la disposition des habitants de la commune, en vue de leur broyage. Le broyat est ensuite laissé à disposition des habitants pour leur jardin. Les modalités plus précises du partenariat avec le SMECTOM et l'utilisation des kiosques sont décrites dans une convention signée par le Maire. Le lieu d'installation choisi est situé au Chemin de la Prade (cf. vue satellite). Les employés communaux seront présents pour l'installation, puis pour le broyage. Ils contrôleront que tout se passe bien durant les deux semaines. L'accès pour les habitants sera libre, mais il faudra éviter qu'il y ait des branches trop grosses (pas plus de 10 cm de diamètre) et surtout pas d'autres dépôts qui n'au-

raient rien à faire là.

Pour ceux qui le souhaitent le transport des branchages pourra être assuré par les employés à condition que les particuliers les aident. Ils devront s'inscrire préalablement auprès d'eux.

Les deux périodes retenues pour cette année sont les suivantes : du lundi 29 mars au lundi 12 avril et du 11 au 25 octobre. Chaque personne qui le souhaite pourra récupérer le broyat à la fin de chaque opération, c'est-à-dire à partir du 13 avril pour ce qui concerne la première période.

Pour les autres déchets, le tri est généralement bien assuré par les Prayolais, et il est d'autant plus irritant de constater que nous sommes victimes, comme dans d'autres communes, des déchets trouvés régulièrement dans les fossés. Les employés communaux assurent l'entretien en ramassant hebdomadairement ces dépôts sauvages. Le maire n'hésitera pas à user de son pouvoir de police devant ce type de comportement insupportable.



Marché de plein-vent : le second souffle



Voilà quelques mois maintenant que le marché de plein vent du dimanche matin a trouvé un second souffle, surtout après l'arrêt de Redouane, le maraîcher : « Il a tenu le marché à bout de bras durant une dizaine d'années, explique Lionel Glinka, nouvel élu chargé du marché. Nos avons pris note de son souhait d'arrêter. La transition a été rapide... »

C'est Ariège Primeur, de Tarascon, qui occupe désormais le créneau en la personne de Laurine et Mohammed : « On vient de commencer, sourit Laurine, c'était fin 2020. Prayols est d'ailleurs le plus petit marché que nous faisons. C'est bien, mais on espère qu'il y aura encore plus de monde lorsque les beaux jours arriveront... »

Marcel avec ses fromages hollandais fait également figure d'ancien, et c'est d'ailleurs lui qui a fait la promotion du rendez-vous prayolais et fait venir à Prayols Norbert Clarac du GAEC

des Deux Vallées, à cheval sur les communes du Bosc et de Dalou.

Norbert, 40 ans, est agriculteur-éleveur, option vente directe chevreaux et agneaux de lait. C'est en 2009 qu'il a décidé de s'installer, puis de devenir chef d'exploitation (2012), d'impliquer son épouse (2017) avant de fonder le GAEC (2018) : « On est parti de zéro, et on se développe petit à petit... » explique Norbert.

Travers de porc, jambon, poulets, lapins à la broche... c'est la spécialité d'Elodie et Christophe présents depuis octobre 2020 : « C'est un marché agréable avec une clientèle qui nous est fidèle, explique Elodie. C'est Marcel avec lequel nous partageons le marché du vendredi à Foix qui nous a incités pour que nous venions à Prayols. Le dimanche suivant, on était là... » A noter que le couple assure aussi le portage de La Dépêche.

« Toekoer », mais attention, c'est du flamand qu'il faut prononcer

« tout court » ! Kristel et Guy sont d'origine belge.

Ils passaient leur vacances en Ariège lorsqu'ils ont eu le coup de cœur pour notre département voilà quinze ans de ça. « Mes gourmandises », c'est ce qu'on peut lire sur leur flyer : biscuits, macarons, gâteaux, gaufres, sirop, rochers au chocolat... voilà ce que le couple propose : « Notre objectif est de préparer des délices simples et rendre les gens heureux. Nos produits sont faits maison, à la main, sans conservateurs... » A la longue liste on pourrait ajouter le riz au lait, mousse au chocolat, buffets de dessert, plats cuisinés (carbonades flamandes, calderade, marenngo).

Nous comptons sur une reprise de la « vie normale » pour relancer des animations pour lesquelles les commerçants seraient partie prenante et se retrouver autour du café tenu par Yolande pour des échanges conviviaux.



Écho des associations...

Rénovation : les associations dans leurs meubles

Les deux salles qui jadis abritaient d'un côté la classe des garçons et de l'autre la classe des filles ont été rénovées par les employés communaux David et José. Désormais, le comité des fêtes bénéficie d'un local digne de ce nom pour entreposer le matériel et tenir ses réunions. Idem pour le Foyer Rural et les autres associations (chorale, Anim'236...) qui ont à leur disposition une salle assez grande et confortable pour se réunir.

Pétanque : garder le rythme

Malgré la crise sanitaire, le club de pétanque de notre village a poursuivi lorsque le temps le permettait, les entraînements du dimanche après-midi. A l'heure où nous écrivons ces lignes, difficile de savoir de quoi l'avenir sera fait : « Pour le moment on poursuit les entraînements réservés aux licenciés, explique le président Pierre Gonzalez en respectant la distanciation, un cadre doit séparer une partie en tête-à-tête, deux pour les doublettes et triplettes. Cela permet de garder le rythme... » Qu'en sera-

t-il des concours amicaux du vendredi soir qui débutent traditionnellement début mai, difficile de le dire. Si tout va bien, le club se verrait disputer la Coupe des Clubs, voire la Coupe de France si affinités, mais c'est la fédération qui décidera d'organiser ou pas ces compétitions : « en attendant, nous invitons les personnes qui veulent nous rejoindre à prendre la licence... » espère le président.

Corde Vocale : le grand silence

La chorale Corde Vocale est toujours réduite au silence. Grâce à une gestion rigoureuse, grâce aussi à la compréhension et la générosité des choristes, le salaire du chef de chœur Nicolas Calvet a cependant pu être versé. Néanmoins, si la situation devait traîner en longueur, l'association n'aurait d'autre choix que de se mettre en sommeil. Tout ceci est d'autant plus dommage que la chorale s'était proposée pour donner un concert à l'occasion de l'inauguration des travaux de l'église.

Les Aînés

L'assemblée générale du club des Aînés Moutouliou - Prayols a eu lieu le 15 mars en comité restreint. A l'i-

mage de toutes les associations le club présidé par Yolande Roumieu espère retrouver au plus tôt le chemin des animations.

Anim 236

Le 9 mai 2021 le "Trail du Quartz" aura lieu sur notre commune pour la quatrième année. En fonction des conditions sanitaires en vigueur au mois de mai 2021, trois scénarios sont possibles:

- scénario 1, condition sanitaires identiques à celles du "kilomètre du Quartz" du mois de septembre 2020, il y aura 3 parcours 5, 13 et 21 kms et une randonnée

- scénario 2, contraintes sanitaires renforcées ayant pour impact la diminution du nombre de ravitaillement, voire la suppression, du repas post course et autres activités jugées à risques. Les parcours seront identiques au scénario 1, les coureurs devront prendre leurs dispositions.

- scénario 3, suppression du trail qui sera remplacé par une poursuite individuelle sur le parcours du 13 kms étalé sur tout le week-end. Peu importe le scénario retenu nous auront toujours besoin de vous comme bénévoles !!!



Départs à la retraite

C'est en 1988 que Claude Galy a fait ses premiers pas d'employé communal à Prayols.

C'est à l'époque Jean Laguerre (1926-1993) qui en est le maire. Claude participera au déménagement de l'ancienne mairie qui se trouvait alors en face du lavoir communal de la Placette de l'Eglise. Parmi ses missions, il y a eu à la fête locale : l'installation des piquets en bois tricolores qui supportent les rampes, la mise en place des ampoules, des guirlandes lumineuses, des drapeaux... tout cela incombait aussi aux deux adjoints « Pierrot » Fournié et Claude Fraisse.

Claude Galy se souvient des temps de neige, et pour cause : « Cet hiver 2020-2021 me rappelle les hivers d'avant, avec une grosse chute de neige aux alentours des

fêtes de fin d'année. Et il y avait aussi une chute en février. A l'époque, on salait les routes avec du sel et du... poivre » Explications : faute de moyens, on l'imagine, Claude se rendait chez le charcutier Rouch récupérer le sel et le poivre qui avaient servi à... conserver les jambons !

Claude connaîtra la période du maire Michel Galési, puis plus récemment, Francis Laguerre. Attaché à la commune, Claude Galy connaissait notre village sur le bout des doigts. Il partageait son temps sur le terrain et derrière son bureau à gérer les demandes en tous genres et répondre aux sollicitations des administrés.

Sylvie Laguerre a vu son contrat arriver à expiration. C'est avec une grande conscience pro-

fessionnelle qu'elle s'est attachée à rendre notre commune agréable, on pense ici au fleurissement tout le long du ruisseau et dans les endroits remarquables du village. C'est elle aussi qui assurait la décoration des rues et de la salle communale à l'heure des fêtes de fin d'année. L'entretien des bassins, des rues, de l'église... tout cela lui incombait aussi. Nous souhaitons à Sylvie et à Claude une bonne retraite.

Prochainement, ce sera au tour de notre secrétaire Christine Teulière de faire valoir ses droits à la retraite. Le recrutement de sa remplaçante est en cours. Nous aurons l'occasion d'en reparler plus en détail dans notre prochain bulletin municipal de l'été.

A propos des voitures ventouses

A plusieurs reprises la municipalité a eu à déplorer la présence sur les parkings du village de voitures-ventouses. Que dit la loi à ce propos : « Est considérée comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances pendant une durée excédant sept jours. Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue.

Pour les contraventions de 2ème classe. Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise à la fourrière peuvent être prescrites dans les conditions précisées aux articles L.325-1 à L.325-3. »

Tout n'est pourtant pas aussi simple et surtout cela prend du temps : « Il faut d'abord identifier le propriétaire, le contacter, ce qui n'est pas toujours simple, engager ensuite les démarches administratives ce qui peut prendre de longs mois... ». A noter que la facture (enlèvement du véhicule principalement) est à la charge de la mairie, et donc... du contribuable.



Enfin un hiver digne de ce nom !

Des flocons de neige comme s'il en... pleuvait au moment des fêtes de fin d'année 2020 ont rendu la nature et les rues de notre village de toute beauté, ce qui a fait la joie des amateurs de photos dont nous vous livrons quelques échantillons. La neige a fait aussi le bonheur des sportifs et nombreux étaient randonneurs et raquetteurs à sillonner les chemins de nos forêts. Autres grands gagnants,

les... jardiniers désormais sollicités, puisque les flocons de neige sont chargés d'azote et représentent donc un bon fertilisant. La neige apporte aussi de l'eau en profondeur.



Les travaux de l'église terminés ou presque

La commission d'Art Sacré est venue le 1er mars constater l'achèvement des travaux entrepris à l'église. Pour mémoire, les anciennes peintures de la nef qui dataient de 1986 étaient rongées par l'humidité et s'écaillaient. C'est désormais un blanc uni cassé, style « coquille d'oeuf » qui sert de toile de fond « Sobre (...) Très beau travail... » sont les qualificatifs qui ont été le plus souvent utilisés par les membres de ladite commission. Les statues ont fait l'objet d'un nettoyage, et de nouveaux tableaux ont été fixés aux murs dont un a une histoire un peu particulière : « Il s'agit d'une reproduction de la Cène,

de Léonard de Vinci, trouvé dans une décharge par un administré François Andraud qui nous l'a offert... ». Un gros effort a été fait aussi en ce qui concerne la sonorisation. Désormais, grâce à un équipement (micros, baffles...) digne de ce nom, les paroles des intervenants seront distinctes, y compris pour les personnes demeurées à l'extérieur de l'église.

Les paroissiens de notre village et de ceux alentours pourront le constater à l'occasion de la messe de Pâques qui sera célébrée par Georges Lassalle, le dimanche 4 avril à 10h30.

Il faut également savoir que la chapelle devra être démolie car elle est l'objet d'infiltrations. L'utilisation d'une nacelle sera nécessaire. Dans la nef, une croix en châtaigner sera érigée, posée sur un socle. Le bois, deux belles poutres, fournies par Daniel Alard notre adjoint est 100% Prayolais. Un menuisier d'art sera chargé de les assembler et de leur donner un aspect définitif.



Patrimoine : le secret des sobriquets

Sobriquet : qualificatif qui se substitue au nom véritable en fonction de l'allure, du physique, du comportement ou de tout autre trait de caractère... Voilà pour la définition. Leur existence n'est pas innocente puisqu'ils permettaient de faire la distinction entre les familles qui portaient le même nom. Prayols dans ce domaine n'était pas en reste, et en voici à ce propos quelques exemples. On trouvait les « Barraquets », mais il est difficile d'en connaître la signification. L'homme ainsi qualifié était-il à ce point « costaud » ? Sûrement. Mais un « barraquet » est également un âne en bas âge ce qui laisserait supposer qu'il était « têtu ». Troisième hypothèse enfin, le « barraquet » est un haricot blanc nain extra-hâtif. A chacun de se faire une idée.

Il y avait aussi « Goutto ». L'avait-il au nez ou en abusait-il car « boire la goutte » signifiait entre autre «

rincer » le fond de verre café-sucre avec un soupçon (!) d'eau-de-vie.

Autre sobriquet, « le Pic ». L'histoire rapporte que lorsqu'il coupait un arbre en forêt, Ernest Bord en faisait régulièrement le tour et tapait de sa hache le tronc pour juger de l'avancement de l'entaille, un peu à la manière d'un pic-vert qui s'aide de sa tête ou de son bec.

On trouvait aussi « Les Truffets » ce qui qualifie en Occitan une personne qui aime plaisanter. Les « Capboussut » devaient eux présenter la particularité de marcher voûtés.

Le lieu d'habitation pouvait inspirer un sobriquet. C'est ainsi qu'on trouve les « Margaris » qui est en réalité un champ parsemé de marguerites.

Le regretté Albert Amiel (décédé en 1982 notre photo), se faisait appeler le Prussien peut-être parce qu'un de ses proches

ancêtres (son grand-père selon toute vraisemblance) avait participé à la guerre franco-allemande de 1870. Lui-même avait été fait prisonnier pendant la seconde guerre mondiale, ce qui pourrait être également une explication. D'ailleurs, l'armée a inspiré pas mal de sobriquets puisqu'on trouvait dans notre village « L'Adjudant » et « Le Commandant ».

Dans le vieux village vivait « L'Anglais ». On croit savoir que dans les années 30, il avait acheté un pantalon qui lui tombait à mi-mollets (ou alors il lui était un peu court...), à l'image de Tintin.

Certains sobriquets n'ont pas livré leur secret d'origine : « La pié », « Les Bernachous », « Les Guettos », « Le Tcha », « Les Sardas ».

François Denjean (photo du bas) était appelé Pipo, un surnom et non un sobriquet qu'il devait à son éternelle pipe



« le Prussien »



« le Pic »



« Pipo »



Ce petit dessin dédié à tous ceux, éleveurs, agriculteurs encore en activité... qui contribuent à donner à Prayols encore pour quelque temps on l'espère son aspect rural grâce à la présence des vaches de race gasconnes ou des laitières, chevaux de Mérens ou autres moutons, sans parler des chèvres pour l'éco-pâturage.

Message à un jeune

«Il faut que jeunesse se passe...» dit un vieil adage.

Cependant, il y a des limites à ne pas franchir. Quelques événements récents survenus dans notre village nous contraignent à rappeler quelques règles élémentaires à respecter.

Lorsque ta moto, ton scooter ou ta mobylette pétarade dans les rues du village, pense qu'il y a des personnes âgées ou des enfants en bas âge qui dorment. Pense aussi qu'il y a des personnes qui travaillent de nuit et se reposent la journée.

Un bâtiment, pour aussi neuf ou vétuste qu'il soit appartient à quelqu'un, c'est ce qu'on appelle, «le droit de propriété». A ce titre, l'occuper, sans son autorisation, pire encore le dégrader, est un délit qui est puni par la loi. Aimerais-tu par exemple, qu'un ou plusieurs inconnus viennent s'installer dans ta chambre sans ton accord? Dans ton village, tout ce qui t'entoure est la propriété de quelqu'un ou de la collectivité : un panneau de signalisation, un lampadaire, les toilettes (publiques). Lorsqu'ils sont l'objet de

vandalisme, ils appartiennent là encore à la collectivité de les remplacer et cela à un coût. Ces dégradations sont financées par les impôts payés, pour une part, par tes parents. Tu as la chance d'habiter dans un village qui offre de nombreuses distractions: city-park, base nautique l'été, terrain de foot, de pétanque, sentiers de randonnées, associations (comité des fêtes, chorale, pétanque, Anim'236...) dans lesquelles tu peux exprimer ta créativité, ton sens de l'organisation, alors profite-en.

Boîte à livres

Une boîte à livres a été installée sous le lavoir de la Placette de l'Eglise. Ce sont les employés communaux qui se sont chargés de l'installer. Impossible de la manquer puisque violette, l'une des deux couleurs qui symbo-

lisent le village, avec le vert. D'accès facile, elle fera le bonheur des passionnés de lecture qui, en retour, peuvent l'alimenter. Du coup, la boîte à livres située sous l'auvent de la Mairie est consacrée aux enfants.



Naissance
Bienvenue à
Léo
Né le 2 décembre 2020
Félicitation aux parents
Rebecca Wagon et Johan
Aubree ainsi que sa
grande sœur Alice.



"Au fil des saisons"



Horaires d'ouverture du secrétariat :
lundi et jeudi :
15h 00 à 18h 00
Ouverture au public le matin :
(à partir de mai)
Téléphone /fax :
05.61.65.30.98
mairie-de-prayols@wanadoo.fr
Responsable de publication :
Francis Laguerre
Comité de rédaction :
Francis Laguerre
Didier Laguerre
Sandrine Serrano

Sommaire :
Page 1 : Edito
Page 2 : Un hiver digne de ce nom
Les travaux de l'église
Page 3 : Départ en retraite
Voitures ventouses
Page 4 : Réduction déchets verts
Page 5 : Marché second souffle
Page 6 : Secret des sobriquets
Page 7 : L'écho des associations
Page 8 : Clin d'œil
Message à un jeune

EDITO : Questions à M. le Maire

Quelle est la situation sanitaire dans notre village ?

La plupart d'entre nous respectent les règles sanitaires et les obligations liées au couvre-feu, ce qui peut rendre d'autant plus insupportable les comportements déviant. Même si nous avons la chance de vivre à la campagne dans un département moins touché, la vigilance est de mise. On ne peut pas estimer le nombre de personnes qui ont été touchées par la Covid, mais tout le monde a eu des proches concernés. Il faut surtout continuer à se protéger notamment face aux variants puisque le variant anglais circule dans les parages, dans les communes voisines. Le plus difficile reste l'impossibilité d'organiser des manifestations collectives (associatives ou familiales).

Vous parlez d'incivilités. Pouvez-vous donner quelques précisions ?

Les Prayolais n'aspirent qu'à une chose, vivre en sécurité dans un petit village tout en maintenant de bonnes relations sociales. Or, sans stigmatiser des publics particuliers, il y a des débordements intolérables et difficiles à expliquer. L'impact de la télévision et des réseaux sociaux y est certainement pour beaucoup. Notre éducation nous a appris en premier lieu à respecter les autres. J'espère que tous ces débordements vont cesser avec le soutien de la gendarmerie.

Vous êtes attaché à la protection de notre environnement. Quelles dispositions ?

Je pense que beaucoup de Prayolais souhaitent que nous puissions préserver notre qualité de vie pour mieux la faire partager. C'est d'abord une prise de conscience et ensuite un comportement responsable. Il s'agit de rechercher un équilibre entre nos libertés et le respect de la nature. Pour le coup, les médias nous y incitent quotidiennement. Dans cette problématique, le traitement de nos déchets constitue un sujet préoccupant. Chacun d'entre nous doit se sentir concerné à la mesure de ses démarches, sans vouloir refaire le monde mais en veillant à protéger l'environnement.

Où en sont les projets de l'équipe municipale ?

D'abord, il s'agit de terminer les projets sur lesquels nous nous étions engagés. Dans le cadre de la conservation de notre patrimoine, les travaux de rénovation de l'église sont aboutis à l'intérieur. Il faut encore revoir la toiture de la chapelle attenante pour éviter les infiltrations. Nous nous étions engagés aussi à isoler les locaux de la Mairie et à améliorer le chauffage pour faire des économies. Nous attendons la confirmation des demandes de subventions pour nous y atteler en 2021. En même temps, nous envisageons de construire un garage communal à côté de la Mairie.

Cela doit permettre aussi de loger les associations et de ranger le matériel. Comme cela dégagera des salles (ancienne école et atelier communal actuel), nous avons l'intention de créer un point d'accueil et de services à la population. Ce serait bien qu'il y ait un lieu d'échanges et de rencontres dans le style d'un bistrot. D'ailleurs une enquête de faisabilité va être soumise aux Prayolais pour que cela corresponde au mieux aux attentes des villageois.

Le printemps est là. Qu'aimeriez-vous dire à vos administrés ?

Comme le dit la chanson, le printemps c'est la belle saison, vive la vie et vive le printemps. Espérons pouvoir nous projeter vers des lendemains meilleurs même si beaucoup de nos concitoyens vont être affectés par les conséquences de cette pandémie qui n'a que trop duré. On souhaite enfin pouvoir parler d'autre chose, même si nous devons continuer à nous montrer responsables de nos actions, sans quoi elles reviendront perturber notre vie de tous les jours. Nous devons apprendre à nous impliquer, à nous engager pour des causes qui en valent la peine. Et puis surtout j'espère qu'on va pouvoir se retrouver sans crainte et sans défiance. Je pense que beaucoup d'entre nous attendent ce moment.

Francis LAGUERRE